

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente et un janvier deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/01/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADA, Pierre LANGLADE, Paul DUCHEZ, Arlette DEMAR, Jean-Claude BASSET, Henri PALA, Gérard BEAUBIER, Sylvie ALAMARGOT (en remplacement de Alain FAUCHER), Roger DESROCHE (en remplacement de Dominique GILLES), Jean-Louis BREGAINT, Chantal MOUNIER (en remplacement de Rémi JANDAUD), Michelle DEMONET (en remplacement de Gérard BARRAUD), Yves CHABRIER Camille DUDOGNON, Sylvette CHADELAUD, Michelle MONDIT, Hubert LEHMANN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Odette WENCLICK (en remplacement de Nadine MAGY), Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Catherine GAUTHIER), Philippe STEYAERT, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Monique REIX-BUSSY.

**EXCUSES :** Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON, Dominique DUNAUD, Valérie GIROIR, Catherine CELESTIN.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2013-003 : SIEPAL – DESIGNATION DES REPRESENTANTS SUPPLEMENTAIRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'Arrêté Préfectoral du 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu les Statuts du S.I.E.P.A.L du 22 décembre 2011

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes de Noblat a onze représentants titulaires et onze représentants suppléants pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de l'Agglomération de Limoges.

Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire, suite à l'intégration des communes de Moissannes et Saint-Bonnet Briance, d'élire les deux conseillers titulaires et deux conseillers suppléants supplémentaires pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de l'Agglomération de Limoges.

### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 33 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

Élit les membres suivants pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de l'Agglomération de Limoges :

Titulaires	Suppléants
Christine RIFFAUD	Dominique GILLES
Alexandre MAZIN	Patrick DESCHARLES
Jean-Pierre ESTRADA	Laurence SAGE
Martine TANDEAU DE MARSAC	Catherine CELESTIN
Jean-Luc HADJADJ	Arlette DEMAR
Roger DESROCHES	Dominique DUNAUD
Jean-Claude BASSET	Michelle MONDIT
Bernard POUSSIN	Sébastien VINCENT
Bernard DUMONT	Sabine VINCENT
Henri PALA	Monique REIX-BUSSY
Jean-Pierre MORLON	Emmanuel POISSON
Rémi JANDAUD	Chantal MOUNIER
Camille DUDOGNON	Sylvette CHADELAUD

### **ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2012-048**

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

  
Le Président,

Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : SIEPAL - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Date de transmission de l'acte : 06/02/2013

Date de réception de l'accusé de  
réception : 06/02/2013

Numéro de l'acte : 2013-003 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20130131-2013-003-DE

Date de décision : 31/01/2013

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions